AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

221C1602
FR00140039U7-FS0532

30 juin 2021

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

TRANSITION

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 30 juin 2021, la société de droit de l'état du Delaware The Goldman Sachs Group, Inc. (Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, DE19801, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi indirectement en baisse, le 25 juin 2021, le seuil de 5% des droits de vote de la société TRANSITION et détenir, indirectement, par l'intermédiaire de la société Goldman Sachs International qu'elle contrôle, 389 820 actions TRANSITION représentant autant de droits de vote, soit 1,36% du capital et 1,67% des droits de vote de cette société[1].

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions TRANSITION hors marché.

À cette occasion, la société Goldman Sachs International a franchi individuellement en baisse le même seuil.

[1] Sur la base d'un capital composé de 28 666 667 actions (en ce compris notamment 5 255 556 ADP sans droits de vote) représentant 23 411 111 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.